

**Loïc DANIEL**

Directeur Général Délégué, NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**Parcours professionnel**

2018 à ce jour : Directeur Général Délégué Grand Paris - NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE

2006 – 2018 : Directeur Général Adjoint – NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE

1999 - 2005 : Directeur du développement – NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE

1999 : Directeur commercial et marketing - ICADE TERTIAL

1990-1998 : Développeur en immobilier d'entreprise – Directeur vente et location – Property/Asset management – GFF

1987-1990 : Audit interne et Marketing – COLGATE PALMOLIVE – Paris

1985-1987 : Financement d'opérations de développement local - SODEGA – Guadeloupe

**Ma vision du métier de Directeur immobilier**

Pour moi, l'immobilier d'entreprise constitue plus que jamais un vrai levier de transformation et se situe au cœur de la satisfaction du client interne que sont les collaborateurs, première richesse de toute entreprise.

C'est pour cela que le Directeur immobilier joue un rôle central pour la définition de la bonne stratégie immobilière de l'entreprise, adaptée à ses métiers, méthodes et surtout à ses hommes et à ses femmes.

Son leadership naturel et son expertise lui permettent d'écouter, de dialoguer et de convaincre les parties prenantes internes et externes de la mise en œuvre d'une stratégie immobilière gagnante. Sa curiosité et son ouverture d'esprit, permettent d'être réceptif aux nouvelles tendances et aux nouveaux usages qui seront les clés d'une entreprise performante.

Le Directeur immobilier se doit d'avoir une vision holistique pour être en capacité de répondre aux enjeux actuels que sont la mise à disposition d'un immobilier collaboratif, agile, multi canal, durable et sain, favorisant bien-être et performance.

**Ma vision du rôle que doit jouer l'ADI**

L'ADI est un lieu incontestable et reconnu de réflexion, d'échanges, de productions, de diffusion d'informations et de bonnes pratiques au bénéfice de tous ses membres.

Elle a un rôle de mise en valeur de la profession de Directeur immobilier, de son rôle pivot au sein des organisations pour réussir leur transformation.

Elle a enfin une mission de représentation de la profession auprès des parties prenantes publiques et privées, pour contribuer aux débats, aux retours d'expériences.

Grâce à cela, l'ADI a les moyens d'être force de proposition pour des évolutions juridiques et réglementaires au service des besoins des entreprises.

### **Mon engagement actuel et à venir au sein de l'ADI**

En tant que partenaire de l'ADI depuis 2018, je me suis beaucoup enrichi des très nombreuses conférences auxquelles j'ai participé, mais aussi des rencontres avec ses membres. Nexity a contribué à plusieurs conférences et décryptage et entend poursuivre son partenariat.

Ce sont ces échanges et besoins exprimés par les Directeurs immobiliers qui nous inspirent pour inventer de nouveaux produits et services.

En effet, en tant qu'opérateur immobilier ayant développé une plateforme complète de service, notre conception des bâtiments est entièrement tournée vers le besoin utilisateur.

J'entends participer pleinement aux prochaines rencontres, partager nos études, idées et innovations mais aussi contribuer aux travaux qui seront lancés, afin de faire rayonner l'association et être utile à ses membres.

Je suis persuadé que la fonction immobilière est amenée à fortement évoluer en mettant toujours plus au centre le collaborateur lui-même, en lien étroit avec la DRH, pour réussir la transformation profonde des modes et des lieux de travail qui est à l'œuvre aujourd'hui.